CONSERVATOIRE
A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE
MUSIQUE & THÉÂTRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le projet d'établissement 2020/2021 du SMCRDD a été voté en juillet 2020. Il définit les grandes orientations pédagogiques et artistiques pour les années à venir : une pédagogie en évolution, transversale dans sa pensée et sa pratique, initiatrice de lien social et culturel, contemporaine et ouverte sur le spectacle vivant.

L'accessibilité reste au centre de nos objectifs. Le SMCRDD a mis en place une tarification prenant en compte le quotient familial, ainsi qu'un accès pratiquement gratuit pour les familles ou élèves bénéficiant du RSA. Mais c'est aussi grâce à l'itinérance de nos 65 enseignants, sur les 9000 km2 du département de la Dordogne, que l'enseignement artistique parvient aux portes d'un public éloigné.

Une année particulière

Depuis mars 2020, malgré les confinements et les restrictions d'accès à nos pratiques, le CRDD a maintenu au maximum son offre de formation, en présentiel ou en distanciel, auprès de son public. Nous avons réussi à mobiliser nos élèves grâce à une grande adaptabilité des équipes enseignantes, administratives et techniques.

Tous nos enseignants ont été équipés d'un ordinateur portable pour une transmission pédagogique par visio-conférence, et de nombreux projets d'action culturelle ont été maintenus à huis clos, rediffusés en streaming ou en différé.

Nos orchestres à l'école ou au collège ont repris dès octobre dernier, et nos actions en milieu scolaire sont en développement sur tout le département pour l'année scolaire 2020/2021. L'accès aux autres structures culturelles ou sociales se révèle plus problématique, en raison de la fermeture des établissements d'accueil et de diffusion au public, mais l'énergie et l'invention sont au rendez-vous, pour inventer toutes formes de liens à distance, et maintenir une offre culturelle au niveau départemental.

Le rapport d'activité 2020 témoigne de cette vitalité qui, malgré le contexte de pandémie, a permis de maintenir une offre pédagogique de qualité sur l'ensemble de nos antennes, et des liens constructifs avec les territoires.

Carline CAPPELLE

Présidente du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne

Levi's

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE 03

SOMMAIRE 05

UN CONSERVATOIRE DU XXIÈME SIÈCLE, LISIBLE ET ACCES-SIBLE, EN MILIEU RURAL 06

INSTANCES REPRÉSENTATIVES 18

BUDGET 19

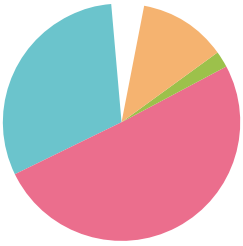

FONCTIONNEMENT DES SERVICES 21

1 UN CONSERVATOIRE DU XXIÈME SIÈCLE, LISIBLE ET ACCESSIBLE, EN MILIEU RURAL

Le CRDD est un pôle ressource départemental ouvert à tout citoyen désirant pratiquer la musique ou le théâtre, quel que soit son projet, sa sensibilité, ses repères culturels et sa condition sociale.

C'est un service public de proximité, qui propose sur chacune de nos 10 antennes, réparties sur tout le département, une porte ouverte vers la pratique artistique, en lien avec les partenaires de la vie culturelle et sociale de chaque territoire : écoles, crèches, bibliothèques, centres sociaux, associations, EHPAD, …

Pour cette année scolaire 2020/2021, malgré l'incertitude liée aux annonces de reconfinement, 1248 élèves, de 5 ans à 88 ans, habitants de petites communes du nord au sud de la Dordogne, se sont inscrits au Conservatoire.

Malgré la crise sanitaire, grâce à nos interventions en milieu scolaire, les orchestres à l'école ou au collège, les partenariats avec la lecture publique, les structures d'enfance, sociales ou médicales, environ 2634 personnes supplémentaires ont bénéficié cette année d'actions en lien avec la musique, le chant, le théâtre, proposées par notre équipe pédagogique.

2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Comment maintenir l'enseignement artistique sur tout le département, dans le contexte de la pandémie ?

Dès le confinement du 16 mars, le Conservatoire s'est engagé dans une continuité pédagogique afin de proposer, au moyen de différents supports – vidéo-conférences, applications sur téléphone, mails, films, courriers – une offre pédagogique adaptée au contexte national.

Ces méthodes d'enseignement à distance ont favorisé avant tout le lien pédagogique entre élèves et enseignants, tout en cherchant à « donner envie » à chacun de jouer de la musique chez soi. D'autres propositions, sur Facebook, ont incité tous nos élèves à participer à des moments partagés tels que les « goûters-concert du mercredi », ou encore « je suis chez moi, je suis conservatoire ».

Chaque enseignant a été doté d'un ordinateur portable.

Le CRDD a réouvert ses portes dès le mois de mai, avec un protocole sanitaire, adapté à chaque instrument ou pratique musicale, permettant un retour en présentiel progressif pour tous les élèves. La rentrée de septembre nous a permis d'accueillir l'ensemble de notre public, avec de nouveaux élèves intéressés !

Ce dispositif a demandé à chaque collectivité accueillant nos 23 lieux de cours un effort de mise aux normes sanitaires important, et nous les en remercions.

A noter que depuis le 14 décembre, les adultes ne sont plus autorisés à suivre leurs cours en présentiel, à l'instar de tous les Conservatoires de France. Les cours en distanciel sont maintenus, dans l'attente d'une réouverture au public majeur.

Jouer ensemble : des dispositifs pédagogiques qui privilégient l'apprentissage en groupe

Dans le cadre d'un protocole sanitaire très adapté à chaque pratique instrumentale ou vocale, les dispositifs de pratiques d'ensemble, placés au cœur du projet d'établissement du CRDD ont progressivement repris, essentiellement avec les élèves mineurs.

Ces dispositifs qui privilégient le plaisir de jouer ensemble, qui développent l'écoute, le respect de l'autre, l'oreille harmonique, le sens du groupe, sont des formes pédagogiques attractives : le public des AMOS est en augmentation cette année.

L'école, lieu d'accessibilité à la pratique artistique :

Le CRDD continue ses actions en lien avec l'Education Nationale : interventions dans les écoles maternelles et primaires, orchestre à l'école ou au collège, CHAM.

Une attention particulière a été portée dès septembre 2020 sur le développement de projets dans les écoles du Ribéracois (CCPR) et du Montponnais, ainsi que des actions de sensibilisation autour de Lalinde et Beaumontois-en-Périgord. Le CRDD a également réaffirmé sa présence dans le Haut Périgord, avec un projet musical dans les écoles de La Coquille et Thiviers, articulé autour du « Pierre et le loup » de l'Orchestre d'Harmonie de Thiviers. Ces actions vont se poursuivre en 2021.

Les premiers pas du théâtre au CRDD

L'ouverture d'un cursus théâtre dans le contexte de crise sanitaire a été particulièrement difficile. Un stage a été organisé à Thiviers en février 2020, en lien avec la pièce « Un pays dans le ciel » mise en scène par Mathieu Roy de la Cie du Veilleur, accueillie au Nantholia.

En septembre 2020, un compagnonnage est engagé avec deux compagnies installées récemment en Dordogne :

- la Cie Thomas Visonneau, autour du spectacle « l'histoire du théâtre en 80 jours »
- le collectif « les herbes hautes encore sauvages » autour de la pièce « Les orphelins » de Dennis Kelly

L'objectif est de développer un projet pédagogique au sud (Bergerac) et au nord (Thiviers) du département, avec des actions dans des collèges de la CAB, et le lycée professionnel de Thiviers, préfiguration d'ateliers encadrés par le CRDD à la rentrée de septembre 2021, si l'enseignement en présentiel est autorisé.

Un bilan positif

Ce rapport d'activité permet de faire un bilan des actions pédagogiques et artistiques du CRDD sur le territoire, dans le contexte particulier de cette année 2020 fortement impactée par des restrictions en matière d'accessibilité à la culture. Avec 1248 élèves inscrits et grâce aux actions de sensibilisation, 2634 personnes touchées par notre EAC, le rayonnement du Conservatoire reste actif et présent sur tout le département de la Dordogne.

LE BILAN PÉDAGOGIQUE

1.1 LES PUBLICS

Evolution du nombre d'élèves de janvier 2019 à janvier 2021

Le nombre d'élèves inscrits, malgré la situation sanitaire, reste assez stable.

Le public «sensibilisé» grâce à l'EAC est en hausse depuis 2019, même si l'annulation de plus de 60% des actions à partir de mars 2020 a fait infléchir la courbe.

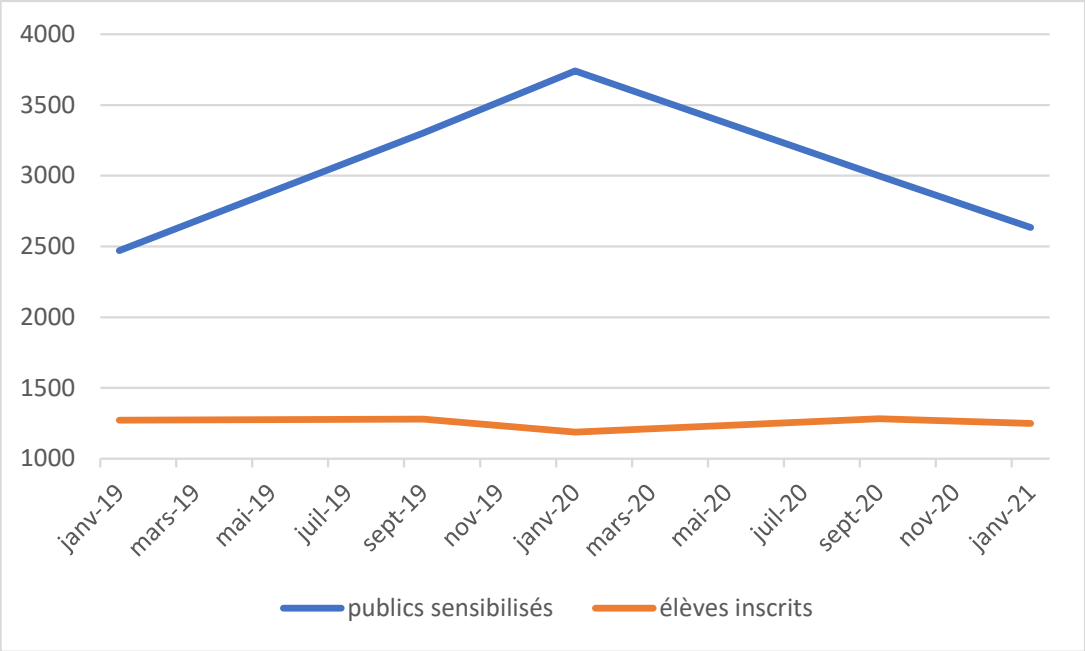

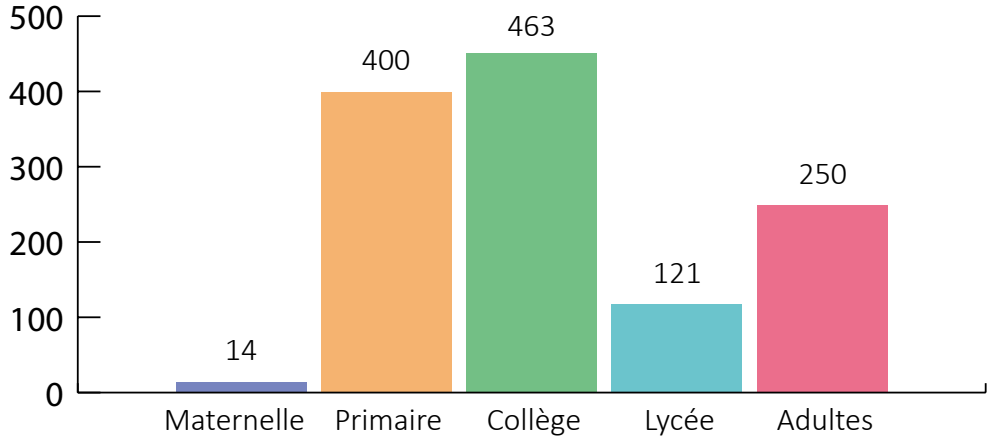

Répartition du nombre total d'élèves inscrits en fonction de leur tranche d'âge.

Le graphique représente le nombre total d'élèves par antenne.La part grisée indique les élèves dont leur lieu de vie est situé sur une commune non-adhérente au conservatoire.

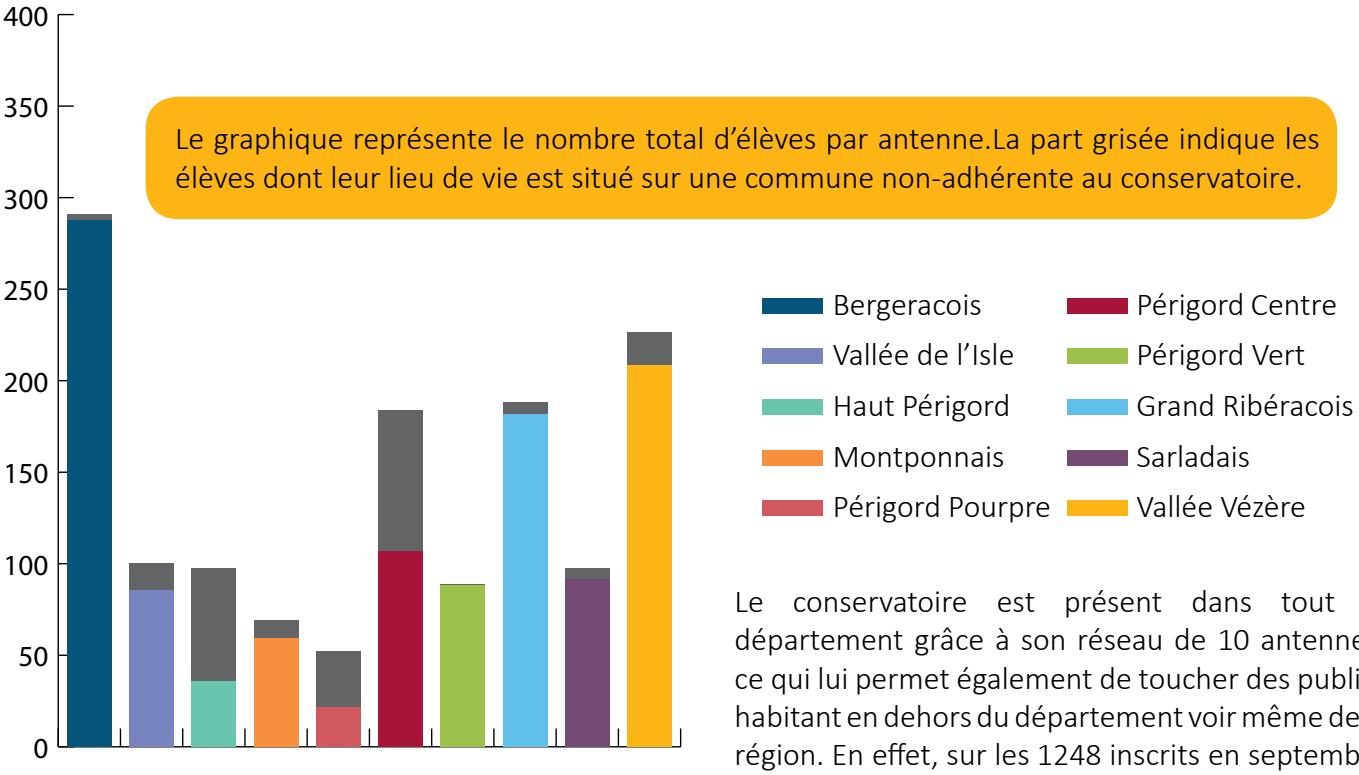

Nombre d'élèves inscrits dans chaque antenne (communes adhérentes et extérieures)

Le conservatoire est présent dans tout le département grâce à son réseau de 10 antennes, ce qui lui permet également de toucher des publics habitant en dehors du département voir même de la région. En effet, sur les 1248 inscrits en septembre 2020, 1234 habitent sur le territoire, 5 proviennent d'un département voisin et 9 d'une région voisine.

Une grande diversité esthétique, très orientée vers la musique d'ensemble

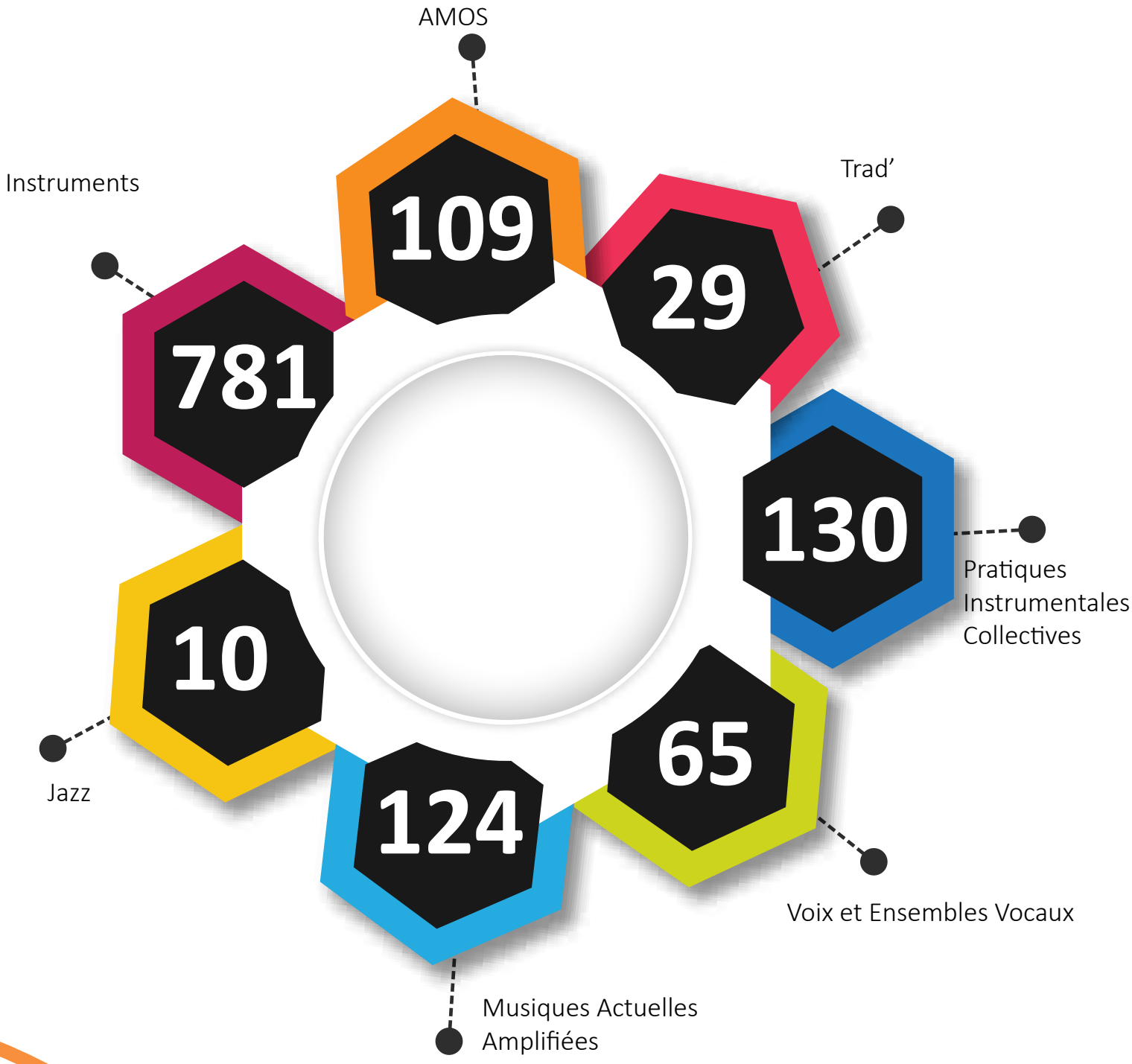

Des dispositifs en faveurs de l'accessibilité

38

Le Conservatoire avec le soutien du Département a mis en place une politique d'accès pour tous à la musique quel que soit les revenus de la famille. Ainsi, 38 enfants dont les parents sont allocataires du RSA ont pu percevoir une aide du Conseil Départemental leur permettant de ne payer que 10€ de cotisation pour l'année 2020.

La multiplication des canaux de communication

La situation sanitaire de 2020 nous a poussé à trouver des solutions pour faire partager avec le public extérieur les actions mises en place au sein du Conservatoire. Nous avons développé plusieurs canaux de communication, notamment la création de notre chaîne YouTube.

Au cours de l'année écoulée, nous avons participé à un mouvement national sur Facebook regroupant plusieurs dizaines de conservatoires français sous le #jesuischezmoijesuisconservatoire. Cela consistait à publier des vidéos d'élèves pratiquant la musique. A partir de cet évènement, nous avons créé les goûters concerts. Chaque jour à 16h, nous mettions en ligne une vidéo d'un élève qui jouait depuis chez lui. Par la suite, nous avons fait appel à certains professeurs volontaires dans le projet de concerts à distance. Les ateliers Trad', les clarinettes, les flûtes et les Musiques Actuelles Amplifiées se sont prêtées au jeu.

Après la rentrée, nous avons eu la chance de pouvoir réaliser 2 concerts : les 20 ans du Jeune Choeur de Dordogne et le concert de l'Atelier Jazz des Amoureux de Musique (AJAM). Ces deux concerts ont été diffusés en direct sur Facebook.

Pour la fin de l'année, nous avons également souhaité distribuer quelques cadeaux numériques sous la forme d'un petit calendrier de l'avent diffusant chaque jour de nouvelles vidéos d'élèves et d'enseignants.

Grâce à toutes ses initiatives, nous avons pu atteindre **13 615** vues sur nos différents canaux virtuels.

1-2 L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Des cursus diplômants

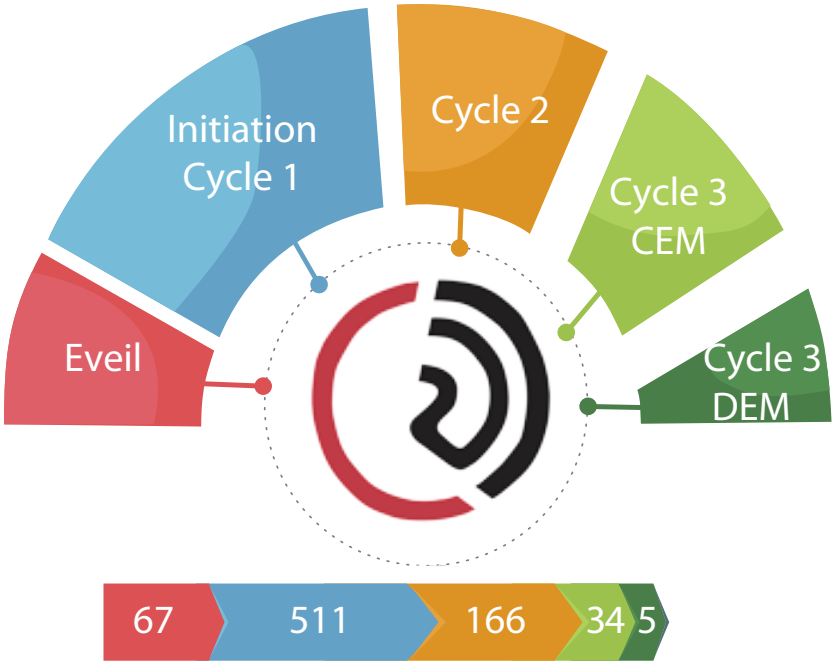

Nombre d'élèves inscrits dans les cursus nommés ci-dessus.

Le CEM (Certificat d'Etude Musicale) est un diplôme de fin d'études, validant le parcours de formation amateur dans un Conservatoire
Le DEM (Diplôme d'Etude Musicale) est un diplôme permettant à l'élève de continuer vers une pratique professionnelle. Il n'est délivré que dans un établissement labellisé par l'Etat.

Des parcours personnalisés

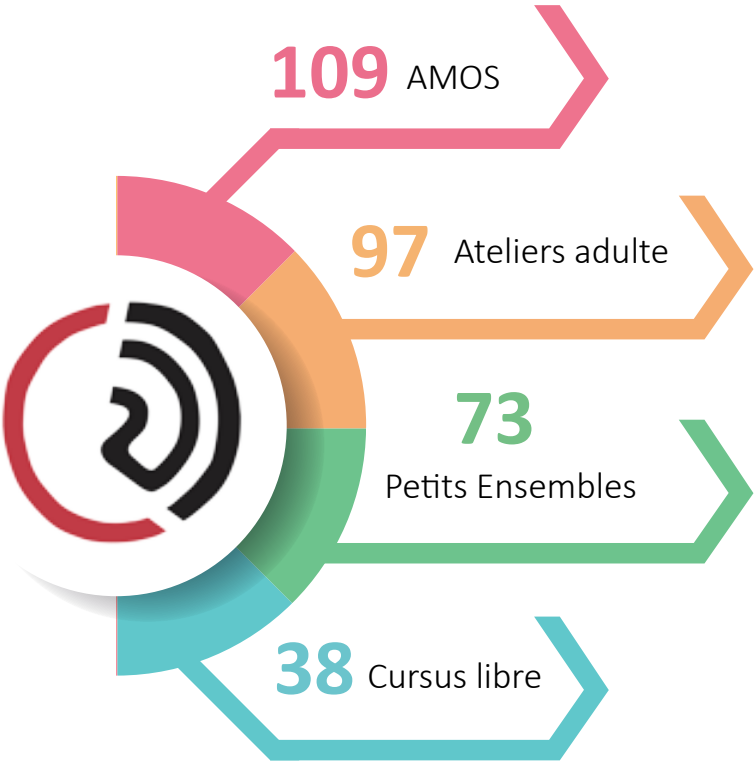

Jouer ensemble : des dispositifs innovants

La pratique d'ensemble est au cœur des enseignements du CRDD. C'est aussi l'occasion d'imaginer de nouvelles méthodes d'apprentissage, plus accessibles à un public hésitant parfois à franchir les portes d'un Conservatoire

Le conservatoire propose des partenariats avec l'Education Nationale par la mise en place d'Orchestres à l'Ecole et Orchestre junior au collège. Cela permet un apprentissage instrumental lié à une pratique d'ensemble, au sein d'un collège ou d'une école, en temps scolaire et en total gratuité.
Nous proposons 4 dispositifs :
- 2 orchestres au collège, un à Thiviers au collège Léonce Bourliaguet et un à Mareuil sur Belle
- 2 orchestres à l'école, «Les cuivres d'Eugène» à l'école Eugène Leroy de Coulounieix-Chamiers et un autre à Bergerac, à l'école Jean Rostand, porté par l'Union Musicale Bergeracoise.

93

élèves AMOS (Apprentissage de la Musique par l'Orchestre à vocation Sociale) répartis sur différentes antennes, apprennent ensemble un instrument, sans lecture de partition, dans le cadre de séances hebdomadaires d'orchestre bois, cordes, ou cuivres, ou même guitares et percussions. Certains AMOS sont accueillis dans des collèges, dans le temps hors scolaire. Cette pratique d'ensemble bénéficie d'un tarif d'accès très abordable, et favorise le « premier contact » avec l'institution : débuter un instrument, directement, sans prérequis de connaissance de la musique, dans un petit groupe, avec ses pairs.

109

Pratiques collectives en partenariats avec les orchestres d'harmonie du territoire. Nous avons 103 élèves qui jouent dans les harmonies du territoire. En effet, nous sommes en partenariat avec :

- L'Union Musicale Bergeracoise
- La Concorde
- La Saint Roch
- L'Harmonie de Ribérac
- L'Espérance Mareuillaise
- L'Orchestre d'Harmonie de Thiviers

103

Le dispositif Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) permet aux élèves inscrits au collège Clos Chassaing de pouvoir bénéficier d'un emploi du temps aménagé afin de pouvoir étudier la musique de façon plus approfondie. Cette année ce sont 49 élèves du Conservatoire sur les 92 inscrits qui ont pris part à ce dispositif.

49

1.3 L'ACTION CULTURELLE

Une action culturelle bien présente, malgré un contexte difficile

La programmation annuelle de l'action culturelle du CRDD a inévitablement été perturbée par la pandémie du COVID.
La succession de confinements, de protocoles sanitaires, de fermeture de salles… nous ont obligé à annuler et reporter un certain nombre d'évènements. Néanmoins les équipes ont su être inventives, et nous avons bousculé nos habitudes pour pouvoir faire exister les projets en cours. De nouvelles pratiques ont vu le jour, grâce notamment aux outils numériques. Vidéos, enregistrements, diffusions programmées ou en direct sur nos réseaux sociaux et sur le site du Conservatoire, ont permis de continuer à travailler sur les projets et surtout de les partager avec le plus grand nombre (publics, familles, élèves, partenaires…).

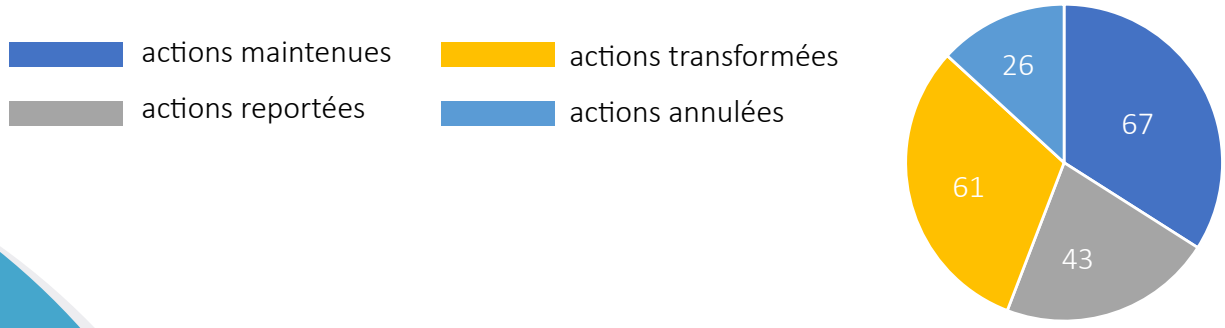

TRANSMISSION D'ARTISTES INVITÉS- MASTER-CLASS

Les master-classes sont des temps privilégiés d'échange avec des artistes et/ou professionnels reconnus. Une manière de faire se rencontrer des pratiques, des pensées artistiques ou encore des univers préprofessionnels.

RASSEMBLEMENTS

Il s'agit de regroupements d'élèves inter-antennes sur des projets collectifs permettant le travail en commun, l'échange et la rencontre entre les élèves de secteurs et de formations différentes. Ces rassemblements favorisent l'ouverture, le partage avec d'autres enseignants, et l'enrichissement des pratiques des élèves.

CONCERTS / AUDITIONS - ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Le CRDD s'intègre autant que possible dans les manifestations culturelles du territoire. L'objectif étant à la fois de faire partie de l'offre culturelle disponible sur le département, mais aussi de permettre aux élèves d'y participer dans des conditions réelles de prestation scénique devant public. Ces expériences favorisent le travail collectif ainsi que la rencontre avec d'autres acteurs culturels. Certains de ces concerts valident les passages de fin de Cycle ou un diplôme de fin d'étude

2

ÉCOLE DU SPECTATEUR

Il s'agit d'une démarche pédagogique visant à insister sur la nécessité d'être « un écoutant pour être un pratiquant ». En d'autres termes, de permettre aux élèves de se nourrir de spectacles vivants et des formes artistiques contemporaines, indispensables à l'évolution de son apprentissage et de sa créativité.
Notre territoire regorge d'acteurs culturels et de programmations qui permettent d'organiser des sorties qui enrichissent nos élèves en tant que spectateur. Ce sont également des supports de travail utilisables par les enseignants.

4

STAGES / RENCONTRES / ÉCHANGES

Les formules rencontres, échanges et stages sont des temps forts et concentrés. Ils offrent la possibilité de travailler avec des professionnels, des personnes ressources à l'échelle départementale, régionale, nationale et même internationale, sur un temps limité mais intense. Ce sont des projets spécifiques qui contribuent au développement, à l'enrichissement et au perfectionnement des élèves.

16

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) : concerts-actions pédagogiques en direction des scolaires et publics spécifiques

Les projets EAC ont pour objet d'aller à la rencontre de structures du territoire afin de sensibiliser d'autres publics à la musique, aux instruments et à l'écoute. Elles peuvent être aussi l'occasion de passerelles interdisciplinaires (théâtre et musique, littérature et musique…).
Ces actions peuvent être réalisées par les élèves, les enseignants ou les deux en complicité. Par ce biais les élèves ont la possibilité d'expérimenter la position de transmetteurs de connaissances.

2

THÉÂTRE

Un premier stage a été réalisé en février 2020 à Thiviers avec un comédien de la pièce «Un pays dans le ciel», mise en scène par Mathieu Roy de la compagnie du Veilleur. Un groupe de 10 élèves a pu profité d'une journée de stage avec Gustave Akakpo en Haut Périgord.

En raison du contexte sanitaire, les différentes prestations habituellement réalisées devant public en extérieur, n'ont pu avoir lieu cette année. Les équipes du Conservatoire ont donc imaginé une fête de la musique virtuelle, diffusée sur la page Facebook et le site du CRDD. Cette diffusion s'est faite en 2 temps : le 21 juin avec 21 vidéos et le 10 juillet avec 15 vidéos. Ces vidéos, pour une grande majorité, réalisées lors du premier confinement, sont le reflet de toute l'énergie développée par les enseignants et les élèves, pour poursuivre les pratiques instrumentales en distanciel. Elles sont représentatives des différentes esthétiques pratiquées au Conservatoire, du plaisir de jouer ensemble et de partager.

Fête de la Musique virtuelle

20 ans du Jeune Choeur de Dordogne

L'évènement, initialement prévu au mois de juin, a pu se réaliser le week-end du 19/20 septembre 2020 à l'espace André Malraux de Ribérac.
L'anniversaire des 20 ans du JCD, a permis de rassembler le chœur actuel et des anciens élèves. Au total une quarantaine de choristes étaient réunis sur scène pour revisiter le répertoire du chœur.
Entre deux confinements, une petite fenêtre s'est ouverte, permettant un concert, sous protocole, mais avec public. Celui-ci a été retransmis en direct sur la page facebook du Conservatoire.

L'enfant de la haute mer

Le projet, initié en 2019, avait pour objectif de rassembler les élèves et les enseignants pianistes des différentes antennes du Conservatoire. Il devait être présenté dans le cadre de la manifestation culturelle Les Arts en Folie à Sarlat en mai 2020.
A partir du texte de Jules Supervielle et sur une musique de Martine Vialatte, les élèves ont pu associer et développer un travail musical, de lecture de texte, chorégraphique et de mise en espace.
Le choix a été fait de réaliser une journée de tournage afin de pouvoir présenter et partager le projet sous la forme d'un film qui sera diffusé courant 2021.

Concert de l'AJAM

L'Atelier Jazz Amoureux des Musiques (AJAM), s'est produit sur la scène du centre culturel « La Fabrique » de St Astier le 3 octobre 2020.
Ce combo, composé d'une chanteuse et de 5 musiciens, défend un répertoire de standards jazz, ainsi que des standards pop dans la tradition du « jazz mainstream », dans l'esprit « thème et improvisation » cher au Jazz.
Le concert a pu se dérouler en présence d'un public restreint (sur réservation) et a été diffusé en direct sur la page facebook du Conservatoire.

2 LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES

2.1 LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'organe délibérant qui prend les décisions à la majorité des représentants des collectivités adhérentes. Il a élu la présidente qui prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses, exécute les recettes et le représente en justice.
Les élections de mars et juin 2020 ont permis un grand renouvellement au sein des délégués du comité syndical. Ils se sont réunis au cours de cinq séances, les 15 janvier, 12 février, 3 juillet, 8 septembre et 1er décembre.

Délégués titulaires élus par leur collectivité au Comité Syndical			
Mme CAPPELLE Carline- Présidente- représentante du Président du Conseil Départemental			
Mme ALLEGRE Oumel	Marsac sur l'Isle	Mme MALARD Sabine	Terrasson-Lavilledieu
Mme ANGLARD Régine	Conseil Départemental	Mme MARIN Cécile	Beaumontois en Périgord
Mme BESSEDE Christine	Montpon-Ménestérol	Mme MENAGER Solange	Saint-Astier
M. CIPIERRE Thierry	Conseil Départemental	Mme MONTET Teresina	Champcevinel
Mme DEBORD Isabelle	Sanilhac	Mme RATINAUD Monique	CDC Dronne et Belle
Mme DESMET Béatrice	Coulounieix-Chamiers	M. SALINIE Patrick	CDC Sarlat Périgord Noir
Mme DUPEYRAT Valérie	Chancelade	M. SAVOYE Gérard	CDC Périgord Nontronnais
M. ESPARTA Vincent	Lalinde	Mme TEJERIZO Julie	CAB
Mme FAURE Michèle	La Coquille	M. TESTUT Michel	Conseil Départemental
M. FERRAND Denis	CDC Périgord Ribéracois	Mme TRAPY Nathalie	CAB
Mme GAUTHIER Florence	CDC Vallée de l'Homme	Mme VAVASSORI Séverine	Excideuil
Mme GERVAISE Nicole	Conseil Départemental	M. VILATTE Alain	CDC Pays de Fenelon
Mme HYVOZ Isabelle	Thiviers		

2.2 LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique se réunit au moins deux fois par an. Des réunions supplémentaires sont possibles à l'initiative de la collectivité ou de la moitié des représentants titulaires du personnel.
Le comité émet des avis sur l'organisation et le fonctionnement des services du Conservatoire. Ces avis, ne lient pas l'administration, sont soumis aux votes du collège des représentants du personnel et du collège des représentants de la collectivité.

En 2020, les membres du comité technique se sont réunis au cours de quatre séances, les 13 janvier, 3 juillet, 31 août et 23 novembre.

Représentants de la collectivité		**Représentants du Personnel**	
Titulaires	**Suppléants**	**Titulaires**	**Suppléants**
Mme Carline CAPPELLE	Mme Régine ANGLARD	Mme Isabelle LOISEAU LENSON	M Patrick PUECH
Mme Nicole GERVAISE	M Alain VAUGRENARD	M Didier DUPUY	M Lionel MORAND
Mme Stéphanie NETELENBOS	Mme Térésina MONTET	Mme Evelyne ROUX	Mme Béatrice MORAND

2.3 LE COMITÉ D'HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est une instance de concertation chargée de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail. Il a pour mission de participer à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à la mise en œuvre, par les chefs de service, des prescriptions du code du travail relatives à la santé et la sécurité au travail, applicables à la fonction publique.

En 2020, ils se sont réunis 4 fois les 16 mars, 4 mai, 31 août et 23 novembre 2020.

Représentants de la collectivité		**Représentants du Personnel**	
Titulaires	**Suppléants**	**Titulaires**	**Suppléants**
Mme Carline CAPPELLE	Mme Régine ANGLARD	Mme Isabelle LOISEAU LENSON	M Patrick PUECH
Mme Nicole GERVAISE	Mme Térésina MONTET	M Didier DUPUY	M Lionel MORAND
Mme Oumel ALLEGRE	Mme Nathalie TRAPY	Mme Evelyne ROUX	Mme Béatrice MORAND

3 LE BUDGET

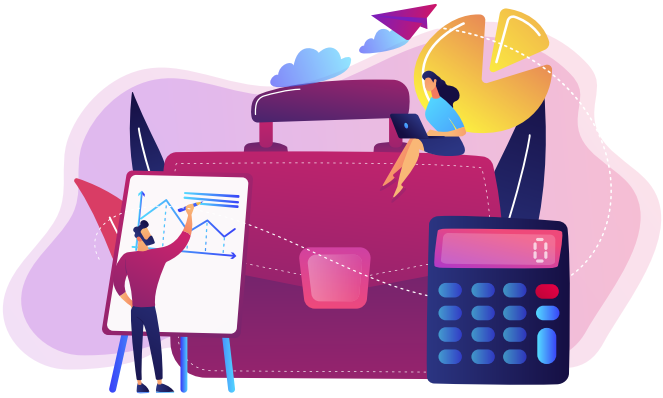

3.1 LES DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		
Compte	**BP+BS+DM 2020**	**BP 2021**
011- Charges à caractère général	374 100,00 € / 10,39%	377 050,00 € / 10,08 %
012- Charges de personnel	3 212 522,98 € / 87,51%	3 222 800,00 € / 86,17 %
68- Dotation aux amortissements	60 000,00 € / 1,63%	49 303,59 € / 1,32 %
65- Autres charges de gestion courante	10 000,00 € / 0,28%	10 000,00 € / 0,27 %
66- Charges financières	1 500,00 € / 0,04%	1 500,00 € / 0,04 %
67- Charges exceptionnelles	5 000,00 € / 0,15%	5 000,00 € / 0,13 %
022- Dépenses imprévues		73 020,14 € / 1,95 %
68- Dotations- provisions		1500,00 € / 0,04%
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**3 663 122,98 €**	**3 740 173,73 €**
INVESTISSEMENT		
Compte	**BP+BS+DM 2020**	**BP 2021**
020- Dépenses imprévues		6 500,00 € / 5,91%
20- Immobilisations incorporelles (licences)	20 000,00 / 42,55%	20 000,00 € / 18,18%
21- Immobilisations corporelles (Matériel de bureau, mobilier, autres immo... instruments)	27 000,00 € / 57,45%	83 500,00 € / 75,91%
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**47 000,00 €**	**110 000,00 €**

3-2 LES RECETTES

FONCTIONNEMENT		
Compte	**BP + BS + DM 2020**	**BP 2021**
002- Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	329 122,98 € / 8,98%	462 673,73 € / 12,37 %
6419- Remboursements sur rémunérations du personnel	26 000,00 € / 0,72%	40 000,00 € / 1,06 %
70- Produits des services	406 000,00 € / 11,08%	304 000,00€ / 8,13 %
74- Subvention Etat		
74- Participation département	1 800 000,00 € / 49,14%	1 830 000,00 € / 48,93 %
74- Communes et Interco adhérentes	1 100 000,00 € / 30,03%	1 100 000,00 € / 29,41 %
75- Autres produits de gestion courante	2 000,00 % / 0,05%	2 000,00 € / 0,06 %
78- Reprise sur provisions		1 500,00 € / 0,04 %
TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**3 663 122,98 €**	**3 740 173,73 €**
INVESTISSEMENT		
Compte	**BP + BS + DM 2020**	**BP 2021**
001- Résultat d'investissement reporté (excédent)	185 066,50 € / 75,52%	205 101,16 € / 76,50 %
040- Dotation aux amortissements	60 000,00 € / 24,48%	49 303,59 € / 18,39 %
10- Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		13 700,00 € / 5,11 %
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**245 066,50 €**	**268 104,75 €**

4 LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

4.1 LES DIFFÉRENTES ÉQUIPES DU CONSERVATOIRE

Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique des différentes équipes qui travaillent ensemble au Conservatoire.
Le descriptif n'est pas une liste exhaustive des compétences mais donne un aperçu du fonctionnement transversal du Conservatoire.

La direction

En lien avec la présidente du Syndicat Mixte, la direction détermine le projet d'établissement et définit l'orientation pédagogique, artistique et culturelle de la structure. Elle prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement du Conservatoire, en concertations avec les équipes administratives, financières et pédagogiques.

Les responsables d'antenne

Ambassadeurs, ils développent le projet global du Conservatoire sur leur territoire, en animant les équipes pédagogiques, créant du lien avec les élèves, leur famille, mais aussi les partenaires locaux. Ils pilotent les projets d'action culturelle de leur antenne, et sont les interlocuteurs de leur commune ou intercommunalité.

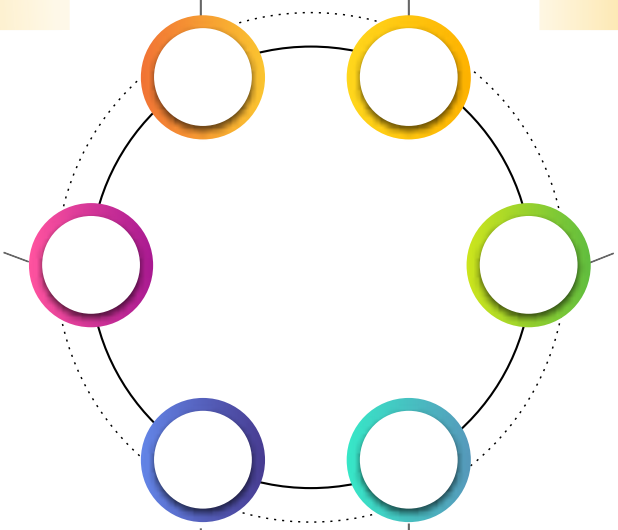

Le service des études

Il permet le bon déroulement de l'année scolaire au niveau de l'organisation pédagogique.
C'est le service support au corps enseignant concernant toutes les questions de pédagogie et de sa mise en œuvre dans chaque antenne.

L'action culturelle

Il accompagne la réalisation et la communication de chaque projet proposé par les enseignants et responsables d'antenne.
Il travaille en coopération avec les acteurs culturels du département, et favorise toute action de partenariat.

Les enseignants

L'équipe enseignante est le relais du conservatoire sur tout le territoire. Forts de leur expertise artistique et pédagogique, les enseignants transmettent la musique (ou bientôt le théâtre) à différents publics, dans un esprit de bienveillance et d'accompagnement à la formation. Fortement mobilisés dans le cadre de projets d'action culturelle, de sensibilisation ou de pratique d'ensemble, ils construisent des propositions partagées en direction d'un large public.

La paie, comptabilité et ressources humaines

Service support administratif dans la gestion quotidienne du Conservatoire.
L'équipe répond à toutes les questions en matière de gestion du personnel et du budget du conservatoire.

4.2 L'EFFECTIF DU CONSERVATOIRE

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF POURVU	PERSONNEL MIS A DISPOSITION
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché principal	A	0	1
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	
Rédacteur	B	1	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	2	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	4	
Adjoint Administratif	C	3	
Sous-Total		11	1
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint Technique	C	0	1
Sous-Total 2		0	1
FILIERE CULTURELLE - ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE			
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème classe	A	1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	4	
Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	9	
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	25	7
Assistant d'enseignement artistique principal 2e classe	B	10	
Assistant d'enseignement artistique	B	10	
Sous-Total 3		59	7
TOTAL GENERAL (1+2+3)		70	9

4.3 LE PARC INSTRUMENTAL

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental vivant, pour mettre à disposition du public des instruments adaptés à leur apprentissage.

A présent doté d'un régisseur, le conservatoire s'est engagé dans un travail important d'expertise et de remise en état de son parc. Cela passe par l'acquisition d'instruments «petites mains» pour rester au plus près de la réalité de nos élèves. C'est aussi le renouvellement de pianos, batteries, matériel son sur l'ensemble de nos antennes.

Le parc instrumental propose 2 services :

- La location d'instruments : chaque élève peut louer un instrument au conservatoire. Ce sont environ 150 instruments qui sont proposés à la location. Nous mettons également à disposition gratuitement les instruments pour les élèves inscrits en AMOS et en orchestre à l'école ou bien au collège.

- La partothèque : Que vous soyez élève ou bien professeur, un fond documentaire et sonore est mis à votre disposition. Chacun peut venir consulter sur place ou bien emprunter toute sorte de documents.

Champcevinel

Beaumontois
en Périgord

Soutenu
par

MINISTÈRE
DE LA CULTURE